

***Care Together by TotalEnergies* :**
TotalEnergies renforce son socle commun de protection sociale pour l'ensemble de ses salariés à travers le monde

Paris, le 21 mars 2024 – Le programme mondial *Care Together by TotalEnergies* traduit les engagements de TotalEnergies en matière de responsabilité sociale vis-à-vis de ses collaborateurs. Au-delà d'engagements spécifiques à chaque filiale, TotalEnergies garantit en effet au travers de ce programme le respect de standards sociaux élevés pour tous ses collaborateurs à travers le monde, quelle que soit la législation en vigueur dans les pays.

Care Together by TotalEnergies contribue ainsi à l'ambition de la Compagnie de développer une culture favorisant le développement durable au bénéfice des femmes et des hommes de la Compagnie, en particulier le bien-être de ses collaborateurs.

Ce programme repose sur des mesures concrètes autour de quatre piliers : protection sociale, santé, sphère familiale, environnement et modes de travail.

- **Protection sociale** : La Compagnie s'assure que ses collaborateurs, quelle que soit leur localisation, bénéficient d'un dispositif de protection sociale en s'assurant qu'ils sont couverts par :
 - une couverture santé fiable et adaptée
 - la mise en œuvre d'un dispositif de prévoyance décès au moins équivalent à deux ans de salaire brut de référence.
- **Santé** : Afin de protéger la santé physique et mentale de ses employés, un bilan de santé biennal est proposé à tous les employés et un programme global de prévention des risques psychosociaux a été mis en place.
- **Sphère familiale** : Dans le cadre d'une définition neutre de la famille, la Compagnie garantit au premier parent un congé d'accueil d'un enfant d'une durée minimale de 14 semaines payées à 100% et de deux semaines au second parent. La Compagnie s'engage en outre à octroyer au premier parent, à son retour de congé parental, une augmentation égale à la moyenne des augmentations individuelles perçues au cours des trois dernières années.
- **Environnement et modes de travail** : TotalEnergies promeut une organisation du travail moderne et attractive, en généralisant le recours aux horaires flexibles avec des règles claires, en responsabilisant ses collaborateurs sur l'usage du télétravail et en menant des campagnes d'information et des actions de sensibilisation sur leur bien-être et leur équilibre vie professionnelle-vie privée. Dans sa volonté d'innover, TotalEnergies met en œuvre depuis janvier 2023, les *Green Fridays*. Cette innovation libère de toute réunion collective organisée par le management un vendredi sur deux et permet au collaborateur d'organiser son travail comme il le souhaite

« *Care Together by TotalEnergies* témoigne de notre volonté de faire de TotalEnergies une entreprise où il fait bon vivre ensemble. Nous sommes convaincus que le bien-être de nos collaborateurs est un facteur clé de notre performance et de notre attractivité. Avec ce programme, nous renforçons notre engagement social et nous affirmons notre rôle de compagnie responsable pour l'ensemble de nos collaborateurs en promouvant des standards élevés partout dans le monde. » a déclaré **Patrick Pouyanné, président-directeur général de TotalEnergies.**

À propos de TotalEnergies

TotalEnergies est une compagnie multi-énergies mondiale de production et de fourniture d'énergies : pétrole et biocarburants, gaz naturel et gaz verts, renouvelables et électricité. Ses plus de 100 000 collaborateurs s'engagent pour une énergie toujours plus abordable, plus durable, plus fiable et accessible au plus grand nombre. Présente dans près de 130 pays, TotalEnergies inscrit le développement durable dans toutes ses dimensions au cœur de ses projets et opérations pour contribuer au bien-être des populations.

Contacts TotalEnergies

Relations Médias : +33 (0)1 47 44 46 99 | presse@totalenergies.com | [@TotalEnergiesPR](https://www.instagram.com/TotalEnergiesPR)

Relations Investisseurs : +33 (0)1 47 44 46 46 | ir@totalenergies.com



[@TotalEnergies](https://twitter.com/TotalEnergies)



[TotalEnergies](https://www.linkedin.com/company/TotalEnergies)



[TotalEnergies](https://www.facebook.com/TotalEnergies)



[TotalEnergies](https://www.instagram.com/TotalEnergies)

Avertissement

Les termes « TotalEnergies », « compagnie TotalEnergies » et « Compagnie » qui figurent dans ce document sont utilisés pour désigner TotalEnergies SE et les entités consolidées que TotalEnergies SE contrôle directement ou indirectement. De même, les termes « nous », « nos », « notre » peuvent également être utilisés pour faire référence à ces entités ou à leurs collaborateurs. Les entités dans lesquelles TotalEnergies SE détient directement ou indirectement une participation sont des personnes morales distinctes et autonomes. Ce document peut contenir des déclarations prospectives. Elles peuvent s'avérer inexactes dans le futur et sont dépendantes de facteurs de risques. Ni TotalEnergies SE ni aucune de ses filiales ne prennent l'engagement ou la responsabilité vis-à-vis des investisseurs ou toute autre partie prenante de mettre à jour ou de réviser, en particulier en raison d'informations nouvelles ou événements futurs, tout ou partie des déclarations, informations prospectives, tendances ou objectifs contenus dans ce document. Les informations concernant les facteurs de risques susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur les résultats financiers ou les activités de TotalEnergies sont par ailleurs disponibles dans les versions les plus actualisées du Document d'Enregistrement Universel déposé par TotalEnergies SE auprès de l'Autorité des marchés financiers et du Form 20-F déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission ("SEC").